

rejeté

SÉNAT

le 15 décembre 1976.

PREMIERE SESSION ORDINAIRE DE 1976-1977

PROJET DE LOI

REJETÉ PAR LE SÉNAT

autorisant la visite des véhicules en vue de la recherche et de la prévention des infractions pénales.

(Urgence déclarée.)

Le Sénat a rejeté en première lecture, le projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, en première lecture, après déclaration d'urgence.

Délibéré, en séance publique, à Paris, le 15 décembre 1976.

Le Président,
Signé : Alain POHER.

Voir les numéros :

Assemblée Nationale (5^e législ.) : 2183, 2359 et in-8° 562.

Sénat : 85, 133 (1976-1977).